

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 70-963/SG/CG autorisant le Ministre de l'Enseignement, des Sports et de la Jeunesse à se rendre en mission en France.

n° 70-963/SG/CG

Ministère
PRÉSIDENCE DU CONSEIL DE GOUVERNEMENT

Date de publication
19 août 1970

Numéro JO
n° 17 du 10/09/1970

Date du numéro
10 septembre 1970

TEXTE INTÉGRAL

M.Omar Mohamed Kamil, Ministre de l'Enseignement, des Sports et de la Jeunesse, est autorisé à se rendre en mission en France.